

Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) du CNRS

« Recherches autour des questions d'Education »

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) du 24 juin 2021

Présentes et présents : Florence Bara (axe 1), Alessandro Bergamaschi (axe 1), Grégoire Borst, Hélène Buisson-Fenet (axe 2), Aline Frey (axe 4), Marie Gaille, Vincent Liquète (axe 4), Xavier Pons (axe 2), Jean-Louis Vercher, Nicolas Vibert, Olivier Vors (axe 3)

Absente, excusée : Marie-Line Gardes (axe 3)

Ordre du jour

1) Accueil et tour de table	2
2) Informations	2
- Financements doctoraux sur les inégalités éducatives	
- Mise en place d'un espace de travail collaboratif pour le RTP	
- Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Enseignement et Numérique »	
- Prévision des actions du RTP et de ses axes pour la deuxième partie de l'année 2021	
3) Compte-rendu par les porteurs d'axes des activités menées dans le cadre des différents axes du RTP depuis le 3 février dernier.....	3
4) Outils de structuration possibles pour prolonger les actions du RTP et décision sur le devenir du RTP pour 2022	5

1) Accueil et tour de table

Pour débiter la réunion, G. Borst et N. Vibert accueillent les participants présents en visio-conférence. La réunion débute par un « tour de table » où chacun des participants se présente brièvement et indique ses responsabilités au sein du RTP.

2) Informations

- **Financements doctoraux sur les inégalités éducatives**

Le Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'Etat et le CNRS pour la période 2019 – 2023 répertorie, parmi les actions interdisciplinaires et transverses, 6 grands défis sociétaux sur lesquels il souhaite apporter une contribution substantielle (http://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/COP_CNRS1_0.pdf). Parmi ces défis sociétaux figure les « inégalités éducatives ». Dans ce contexte, Alain Schuhl, directeur général délégué à la science (<https://www.cnrs.fr/fr/personne/alain-schuhl>) a proposé de financer, via la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI), 6 allocations doctorales orientées vers cette thématique. Dans la mesure où ces financements, pris sur le contingent des allocations attribuées à l'appel à projets 80 PRIME, devaient être attribués très rapidement au printemps de cette année, aucun appel à projets n'a été lancé, et ce sont l'INS2I, l'INSB et l'INSHS qui ont pré-sélectionné les laboratoires susceptibles de proposer très vite un projet de thèse interdisciplinaire sur cette thématique. Les projets et laboratoires retenus sont :

1) Le rôle des cognitions sociales enfantines dans la construction des inégalités scolaires (CERCA / CITERES - Interface : INSB / InSHS).

2) L'orientation scolaire et la perception de soi

(LAPSCO / PJSE : - Interface : InSHS / INSB)

3) Le rôle de la famille et des stratégies résidentielles des ménages dans les chances scolaires (OSC - InSHS)

4) Remédier aux déficits cognitifs "généraux" induits par des conditions de vie socio-économiquement défavorables (LaPsyDé / OSC : Interface : InSHS / INSB)

5) Les systèmes d'apprentissage intelligents et leur appréhension par les élèves et les acteurs de l'enseignement.

6) La pratique musicale comme vecteur de renforcement des compétences cognitives et de lutte contre les inégalités éducatives

De manière plus générale, des financements importants vont être alloués par l'Etat aux recherches sur l'éducation dans les années à venir, et il serait intéressant pour les laboratoires membres du RTP de réfléchir en amont aux sujets de thèse ou aux projets post-doctoraux (notamment interdisciplinaires, mais pas seulement) qu'ils pourraient proposer dans le contexte des appels à projets à venir, de manière à pouvoir réagir rapidement lors de la sortie de ces appels, ou en cas de sollicitation directe par le CNRS. Par exemple, la MITI réfléchit à un appel à manifestation d'intérêt large sur la thématique des inégalités éducatives.

- Mise en place d'un espace de travail collaboratif pour le RTP

N. Vibert informe les membres du COS que les différents espaces de travail collaboratif prévus pour le RTP sur la plateforme « Huma-Num » (un espace global ainsi qu'un espace pour chaque axe du réseau), ainsi que la base des données constituée à partir des informations données par les membres du RTP dans le cadre de l'enquête diffusée en avril et mai dernier (pour laquelle ont été obtenues presque 250 réponses), sont prêts à être activés, suite au travail de Gérald Foliot, un des ingénieurs de la plate-forme Huma-Num. N. Vibert indique qu'il doit encore prendre un peu de temps pour finaliser l'ensemble, puis diffuser l'ouverture de ces espaces et les conditions d'accès à la base de données à l'ensemble des personnes ayant répondu à l'enquête. Ce travail sera accompli dans la semaine qui vient.

- Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Enseignement et Numérique »

Deux programmes pluriannuels rattachés respectivement aux 3^{ème} et 4^{ème} volets des Programmes d'Investissement d'Avenir, sont actuellement en cours de montage autour de la recherche en éducation.

Le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Education », financé dans le cadre du PIA 3, est porté par le CNRS et par l'Université de Poitiers, qui ont désigné comme porteurs du programme Grégoire Borst (LaPsyDé, Paris, pour le CNRS), et Sandrine Gil et Jean-François Rouet (CeRCA, pour l'Université de Poitiers). Les porteurs préparent actuellement la « feuille de route » de ce programme doté de 20 millions d'euros, qui planifiera les actions proposées dans le cadre de ce programme : financements directs de structures existantes, appels à projets, appels à manifestations d'intérêt. De nombreuses auditions de différents responsables impliqués dans les questions de recherche en éducation sont prévues dans ce cadre au cours de l'été. Une fois cette feuille de route validée par les organismes porteurs, le MESRI et le SGPI, le PPR sera piloté et les financements attribués par l'ANR. Le PPR Education devrait être organisé autour de 4 axes : la question de l'orientation des élèves, le management du système éducatif, la recherche sur les apprentissages, et les recherches sur les gestes professionnels.

Le Programme et Equipement Prioritaire de Recherche (PEPR) « Enseignement et Numérique », financé à hauteur de 77 millions d'euros dans le cadre du PIA 4, est également en cours de montage sous la responsabilité de Pascal Huguet (LAPSCO, Clermont-Ferrand). Ce programme, plus applicatif que le PPR et tourné vers le déploiement de technologies numériques pour l'Enseignement, comportera cependant un important volet « recherche ». L'Equipex+ « Expérimentation en Education » porté par Marc Gurgand (PJSE, Paris) sera en fait financé dans le cadre de ce PEPR.

- Prévision des actions du RTP et de ses axes pour la deuxième partie de l'année 2021

Les porteurs du RTP indiquent qu'une réunion plénière du RTP, si possible en présentiel (en fonction de la situation sanitaire), sera organisée à l'automne 2021, probablement à Paris. Un sondage sera fait parmi les membres du RTP pour en déterminer la date. Les porteurs du RTP suggèrent par ailleurs aux porteurs d'axe d'organiser au moins un événement entre septembre et décembre 2021, là aussi si possible en présentiel.

3) Compte-rendu par les porteurs d'axes des activités menées dans le cadre des différents axes du RTP depuis le 3 février dernier

- Axe 1 : Inégalités éducatives (Florence Bara, Alessandro Bergamaschi)

L'axe 1 a organisé depuis le début de l'année 2021 deux réunions en visio-conférence ouvertes à l'ensemble des membres de l'axe, et une journée d'étude le 22 juin dernier. Lors de cette journée d'étude à laquelle environ 50 personnes ont assisté, une vingtaine de présentations ont été faites, préparées par plusieurs sous-groupes disciplinaires constitués au sein des membres de l'axe. L'idée générale de cette journée d'étude était que des chercheurs de chaque discipline impliquée dans cet axe 1 puissent présenter le point de vue de la discipline sur ce que sont les inégalités éducatives, de manière à ce que chacun puisse confronter ces différents points de vue. L'ensemble de ces présentations constitue, de l'avis général, un corpus très intéressant que les responsables de l'axe 1 envisagent de valoriser par la publication d'un ouvrage collectif constitué sur la base des différentes interventions, et qui pourrait s'intituler « Approches pluridisciplinaires des inégalités éducatives ». Cette journée d'étude, au cours de laquelle ont aussi été discutés des « probing statements » proposés par Kris Lund pour servir de support aux discussions épistémologiques, a été enregistrée, et l'enregistrement sera mis à disposition dans l'espace partagé de l'axe.

- Axe 2 : Politiques éducatives comparées (organisation et professions, instruments et évaluation) (Hélène Buisson-Fenet, Xavier Pons)

Pour diverses raisons, l'axe 2 n'a commencé à fonctionner qu'un peu plus tardivement que les trois autres, mais une réunion de cet axe est prévue pour le mardi 29 juin. Les porteurs de l'axe ont commencé à cartographier les appartenances disciplinaires des personnes intéressées par cet axe, qui reste pour le moment l'axe où la participation est la moins nombreuse. Dix-neuf collègues se disent intéressés uniquement par cet axe au sein du RTP, ce qui doit permettre une participation régulière de ces personnes aux activités de l'axe. Pour l'automne, les porteurs prévoient d'organiser soit une journée d'étude, soit deux demi-journées, dont les principes d'organisation seront arrêtés lors de la réunion du 29 juin. Les thématiques de cette journée ou ces demi-journées d'étude pourraient être d'une part une discussion autour des mesures utilisées pour les évaluations internationales des systèmes éducatifs (comme le programme PISA de l'OCDE), et d'autre part une comparaison entre les différentes politiques d'inclusion menées au sein des systèmes éducatifs de plusieurs pays.

Par ailleurs, les porteurs de l'axe indiquent que le Centre National d'Etude des Systèmes Scolaires (CNESCO) va organiser, probablement dans le courant du mois de novembre 2021, une conférence de comparaison internationale sur la mise en œuvre des politiques éducatives, en vue de laquelle des rapports de recherche sont en cours de rédaction par plusieurs experts du domaine. Les matériaux qui seront présentés pendant cette conférence pour être repris et discutés au sein de l'axe 2 du RTP.

- Axe 3 : Pratiques et dispositifs pédagogiques (face aux données) (Marie-Line Gardes, Olivier Vors)

Lors de la première réunion de l'axe le 15 décembre dernier, deux sous-axes ont été définis au sein de l'axe 3 : un sous-axe « Intelligence artificielle et numérique », et un sous-axe « Evidence-based, evidence-informed, practice-based ». Des textes de description et de définition de ces deux axes sont en cours de rédaction et de finalisation. En 2021, l'axe 3 a organisé une première réunion le mardi 16 mars dernier, sous la forme de trois courtes interventions de membres seniors de l'axe, puis essentiellement d'une table ronde à laquelle 36 personnes ont participé. La réunion a souligné la nécessité de bien définir l'axe et les sous-axes, tout en maintenant un lien entre les sous-axes et en explicitant l'articulation avec les

autres axes du RTP. Pour ses perspectives, l'axe souhaite, une fois bien structuré, être un catalyseur de projets pluridisciplinaires, amener à des regards croisés sur les pratiques pédagogiques à l'échelle nationale, tout en observant les pratiques internationales. Les textes de description doivent être finalisés, et la question des différentes méthodes de recherche utilisables dans le contexte de cet axe sera également abordée. Un débat sera organisé autour des probing statements proposés par Kris Lund, qui seront éventuellement reformulés pour éviter des simplifications excessives.

- Axe 4 : Penser le lien avec le terrain scolaire (Aline Frey, Vincent Liquète)

Lors de la première réunion de l'axe le 15 décembre 2020, les membres de l'axe 4 avaient retenu le principe de commencer par organiser deux demi-journées sur le thème de la formation par la recherche des enseignants. En 2021, ce thème a en effet fait l'objet d'échanges soutenus au cours de deux réunions organisées le 7 avril et le 22 juin. Ces réunions ont été rythmées par six interventions (deux fois trois) de membres de l'axe volontaires qui ont présenté des dispositifs de recherche de terrain en lien avec la formation des enseignants et leur intervention dans les recherches. Les objets de recherche abordés par les 20 à 30 personnes qui ont participé à ces réunions sont multidisciplinaires et très divers, mais on note une forte représentation des sciences de l'éducation, et surtout beaucoup de collègues rattachés à des Inspés. Les deux réunions ont été enregistrées, et les enregistrements seront mis à disposition dans l'espace partagé de l'axe.

Pour les perspectives, l'idée est de poser successivement plusieurs questions transversales qui vont intéresser tous les participants. Un contact a par ailleurs été pris avec la Direction du Numérique Educatif du Ministère de l'Education Nationale, qui sera associée aux réflexions de l'axe 4 du RTP. Un webinaire sur plusieurs thématiques d'intérêt commun devrait être organisé en octobre prochain. Grâce à la DNE, l'axe peut accéder à un maillage territorial national par le biais des directions locales du numérique des Rectorats, et des CARDIE.

4) Outils de structuration possibles pour prolonger les actions du RTP et décision sur le devenir du RTP pour 2022

Marie Gaille et Jean-Louis Vercher commencent par indiquer que comme un RTP CNRS est conçu pour durer au plus trois ans, le RTP « Education » peut être encore renouvelé une fois en 2022 avec un budget probablement équivalent à celui de cette année, mais qu'il faudra ensuite que le RTP se transforme en une autre structure si ce regroupement doit durer. On peut penser à un groupement de recherche (GDR) inter-instituts, qui serait piloté par au moins les trois Instituts actuellement impliqués dans le RTP (INSHS, INSB, INS2I). Pour constituer un GDR, les demandes sont à déposer chaque année autour de la rentrée de septembre, car elles sont examinées lors des sessions d'automne des différentes sections du Comité National les plus concernées. Si donc nous souhaitons transformer le RTP en GDR pour 2023, il faudrait donc avoir un dossier complet à déposer dès juin 2022 au plus tard.

Après discussion, les membres du COS conviennent que, malgré la mise en place des outils de financement interdisciplinaires que vont représenter le PPR Education et le PEPR Enseignement et Numérique, le besoin d'un espace de discussion et de recherche commun à l'ensemble des chercheurs travaillant dans le domaine de l'éducation reste essentiel pour espérer structurer la communauté et permettre la mise en place d'échanges et de projets interdisciplinaires sur ces questions. Des perspectives historiques pourraient aussi être intégrées plus fortement au RTP puis au GDR, pour compléter le large panel de disciplines

déjà impliquées. Hélène Buisson-Fenet rappelle qu'un GDR CNRS s'intéressant aux politiques éducatives a déjà existé de 2001 à 2010, intitulé « Réseau d'Analyse Pluri-disciplinaire des Politiques Educatives (RAPPE) », et qu'il pourrait être intéressant de retrouver le ou les dossiers de candidature qui avaient été déposés à l'époque pour s'en inspirer et déterminer le type de format que pourrait prendre un futur GDR « Education ».

Au final, les membres du COS décident de demander dans un premier temps un renouvellement du RTP pour une année supplémentaire en 2022, en espérant que cette troisième année puisse voir un fonctionnement totalement normal du RTP, puis proposent que soit déposé l'année prochaine une demande de création d'un GDR Education qui serait créé au 1^{er} janvier 2023. Pour cette demande, un important travail d'écriture et de structuration du dossier devra être mené dans la première moitié de l'année 2022.